



Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303

Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Téléphone. : (780) 466-1680

Télécopieur. : (780) 465-6773

Courriel : acfaprov@acfa.ab.ca

Page Web : www.acfa.ab.ca

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

L'ACFA conserve son nom

Edmonton, le 13 octobre 2006 – Les membres de l'ACFA, réunis en Assemblée générale à Red Deer, ont décidé, aujourd'hui, de conserver le nom de l'organisme qui les représente depuis 80 ans. Plus de 185 membres se sont exprimés lors du vote qui a été tenu de façon secrète. La proposition, pour être acceptée, nécessitait une proportion de deux tiers des personnes votantes.

La question du changement de nom a été discutée en atelier pendant 90 minutes par environ 150 des membres présents. Plusieurs membres ont eu la chance de s'exprimer pendant cet atelier. Au terme de ces discussions, il n'y a pas eu consensus, mais l'expression Association canadienne francophone de l'Alberta a été celle dont il a été le plus question. Au retour en Assemblée générale, un amendement à la proposition de l'an passé, qui proposait de changer de nom pour Association des communautés francophones de l'Alberta, a été acceptée. Par la suite, les membres ont voté pour ou contre le changement de nom.

Le président de l'ACFA s'est dit très heureux de la teneur des échanges : « Les membres ont eu la chance de s'exprimer et ils l'ont fait de façon respectueuse. J'apprécie énormément la grande ouverture dont ils ont fait preuve, tous se sont montrés ouverts à une plus grande inclusion. Je constate que notre association est en bonne santé et je crois que nos membres ont su démontrer que notre association pouvait être très accueillante et très inclusive ».

La proposition de changement de nom de l'organisme avait été présentée lors de l'Assemblée générale annuelle de 2005, mais les membres avaient demandé à l'ACFA de ramener cette question cette année. Une série de consultations a été organisée dans 12 régions de la province afin d'informer les membres sur les raisons pour lesquelles le Conseil d'administration provincial avait amené cette proposition.

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications

Téléphone : (780) 466-8394

Cellulaire : (780) 722-3970